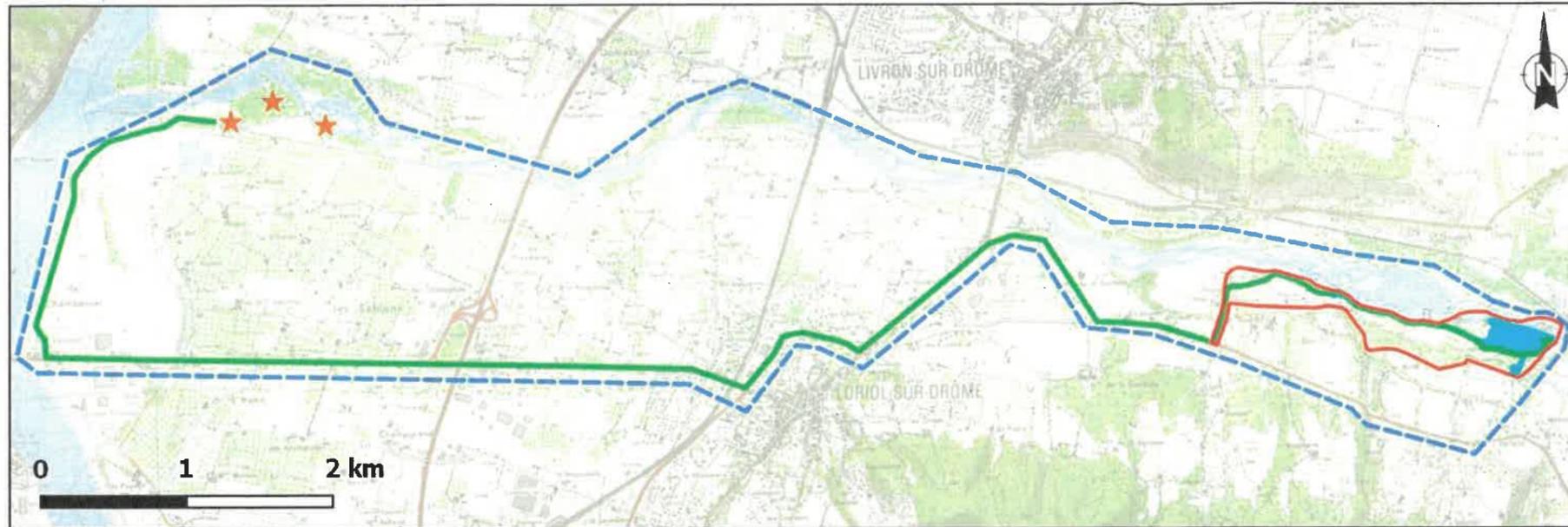


Annexe VI : périmètre de la dérogation



**Légende**

- Zone d'étude
- Emprise des travaux
- Zone d'étude étendue
- Tracé du trajet des camions
- Zone de stockage actuelle des matériaux issus du piège à cailloux

Source : IGN



Pour la Préfète et par délégation,  
Vu pour être annexé à l'arrêté  
La Directrice de Cabinet  
préfectoral en date de ce jour  
Valence, le 05 OCT. 2022

Delphine GRAIL-DUMAS